

LEDERZEELE INFO

Bulletin n° 99 Septembre/Octobre 2024
Le Conseil Municipal vous informe



Conseil Municipal : synthèse réunion du 9 septembre.

- Plan de circulation

La CCHF a déposé un appel à projet à l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) concernant un plan de circulation pour les communes de : Broxeele – Holque – Lederzeele – Merckeghem – Millam – Nieurlet – Saint-Momelin – Volckerinckhove – Watten - Wulverdinghe.

Le coût de cette étude s'élève à 70 000 €, subventionné à 70 % par l'ADEME (49 000 €), 10% par la CCHF (7 000€), et le reste (14 000 €) à répartir proportionnellement au nombre d'habitants de chacune des 10 communes. Pour Lederzeele, le montant s'élève à 1 251,04 €

Les membres du conseil municipal ont approuvé ce projet.

Le dossier de candidature sera examiné par l'ADEME pour une réponse avant la fin de l'année.

Cette étude serait principalement orientée sur des sujets de préoccupation de la plupart des habitants de notre territoire, à savoir :

- Les routes départementales, qui passent au cœur des villages, avec des enjeux importants de sécurisation et d'apaisement du trafic routier.

- Le partage de la voirie, qui est souvent dédiée exclusivement aux voitures et poids lourds, et laisse peu de place aux vélos et aux piétons.

- Le besoin d'une vision globale des circulations, avec un état des lieux complet (trafics, vitesses, circulations poids lourds etc.) pour trouver des réponses « au coup par coup ».

L'étude, si elle est entérinée par l'ADEME, se déroulerait durant toute l'année 2025.

- Publicités, enseignes et affichage

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Maire est compétent pour assurer la police de la publicité sur le territoire communal. Les élus ont décidé d'adhérer au service commun proposé par la CCHF, consistant à instruire les autorisations en matière d'affichage extérieur et de police, de manière analogue à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

- Accueil du mercredi

L'accueil du mercredi a repris depuis le mercredi 4 septembre 2024. Le fonctionnement reste inchangé : accueil de 7h30 à 18h30 pour les enfants de Broxeele, Lederzeele, Merckeghem, Nieurlet et Volckerinckhove. Le tarif varie entre 6.50 € et 11.50 € selon le quotient familial.

- Retour des commissions

Bâtiments : Le bâtiment des activités et des associations est en bonne voie d'achèvement.

Voirie : Pour le planning des travaux de voirie 2025/2026 de la CCHF, la commune a demandé la réfection du parking de la salle polyvalente et l'extension du parking du bâtiment médical et kinés.

Centre de loisirs : entre 70 à 90 enfants ont fréquenté le centre de loisirs.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : Le renouvellement du CMJ est prévu fin octobre, l'élection du maire junior et de l'adjoint aura lieu le 8 novembre à 18h dans le hall de l'école.

- Divers

Rando des mottes : 1 164 participants le dimanche 1^{er} septembre, retour très positif.

Taxe foncière : l'exonération de la taxe foncière pour les logements anciens achevés depuis plus de 10 ans est désormais applicable aux travaux d'isolation. Les membres du conseil municipal ont décidé d'instituer cette exonération à partir de 2025 à hauteur de 50 %. **Les particuliers intéressés doivent constituer un dossier auprès du centre des impôts.**

Informations pratiques :

- **Déchets toxiques :** Vous pourrez déposer vos déchets toxiques à la déchèterie de Wormhout, Steen Straete, de 9h à 12h le mercredi 4 décembre 2024.
- **Entretien des espaces verts :** l'approche des mois d'hiver est propice à l'élagage des arbres, notamment pour les branches qui surplombent l'espace public.
- **Ramonage :** n'oubliez pas de faire ramoner vos cheminées, c'est une obligation légale qui permet d'être couvert par les assurances en cas d'incendie de cheminée.
- **Sacs jaunes :** ramassage les 11 et 25 novembre, les 9 et 23 décembre, et le 6 janvier 2025. Ne sortez vos poubelles ou sacs jaunes que le jour du ramassage afin de ne pas encombrer les trottoirs réservés aux piétons pour leur sécurité.
- **Transport à la Demande (TAD) :** La CCHF déploie, en partenariat avec Hauts-de-France Mobilité, un nouveau service de mobilité : celui du transport à la demande. Ce dernier a pour objectif de s'adapter aux besoins de ses habitants, notamment pour ceux qui n'ont pas accès à un véhicule personnel et qui ne peuvent pas recourir à une offre de transport en commun dans le cadre de leur déplacement. Ce nouveau service de transport fonctionnera du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Un numéro de téléphone permettra de réserver sa course d'un arrêt de bus (de la Région et d'Arc-en-ciel) à un autre. Pour les personnes à mobilité réduite et âgées de plus de 75 ans, ce service sera accessible en porte à porte. Tarifs : de 1€ (tarification sociale) à 3€ pour le tout public.

Vie au village :

Médecin : Monsieur Maxence GAILLARD ouvrira son cabinet de consultation en début d'année 2025, fin janvier ou début février. Voici ses coordonnées pour une demande d'inscription sur une liste d'attente : docteur.gaillard.lederzeele@outlook.fr

Banque alimentaire : la collecte de denrées alimentaires aura lieu vendredi 22 et samedi 23 novembre, vous pouvez apporter vos denrées en mairie (permanence le samedi matin) ou à l'école le vendredi.

Médiathèque : tombola de Noël du 6 novembre au 27 novembre (horaires d'ouverture : mercredi de 9h à 11h / mardi de 18h30 à 19h30 / samedi de 11h à 12h).

Divers : Le lavage de voitures (au profit du Téléthon) et l'opération « Nettoyons la nature » ont eu lieu cette année le samedi 28 septembre.

A noter :

- **Samedi 11 novembre :** cérémonie à 11h, rendez-vous à 10h45 à l'entrée de l'église.
- **Mardi 12 novembre :** cherchons l'âne de Saint-Martin à partir de 18h30.
- **Dimanche 17 novembre :** La MAM propose une brocante puériculture, jouets, vêtements enfants et grossesse à la salle polyvalente de 8h à 14h.
- **Vendredi 22 novembre :** tennis de table à 18h, salle polyvalente, pour le Téléthon.
- **Jeudi 28 novembre :** jeux de cartes à 14h, salle polyvalente, pour le Téléthon.
- **Samedi 30 novembre :** inauguration du bâtiment d'activités et des associations à 11h.
- **Jeudi 5 décembre :** cérémonie du souvenir à 10h45 à l'occasion de la journée nationale pour les victimes des événements d'Algérie, Tunisie, Maroc.
- **Samedi 7 décembre :** animations pour le Téléthon à partir de 16h à la salle polyvalente (voir programme détaillé en annexe du bulletin).
- **Dimanche 15 décembre :** fête de Noël avec la SPAEL à 14h30, salle polyvalente.
- **Dimanche 12 janvier 2025 :** cérémonie des vœux, salle polyvalente à 12h.